



Suite à affaire prudhomme sarl en liquidation judiciaire

Par **huberteric**, le **21/09/2014 à 15:57**

passé la conciliation non abouti je viens de m'appercevoir que la sarl etait en redressement judiciaire depuis le 16 sept il y a il une incidence sur le deroulement de la procedure prudhommale bonjour et merci

Par **P.M.**, le **21/09/2014 à 17:59**

Bonjour,
Ce sujet fait double emploi inutilement avec [celui-ci](#) même s'il ne faudrait pas confondre redressement et liquidation judiciaire...

Par **huberteric**, le **21/09/2014 à 19:44**

je n'est pas parlé de liquidation judiciaire j'etais tres precis merci autre question je m'apercois que ce monsieur est gerant et dirigeant d'une societe de batiment en redressement et il est egalement associé gerant et dirigeant d'une entreprise societe civile immobiliere en a t il le droit merci salutation

Par **P.M.**, le **21/09/2014 à 20:28**

Titre du sujet :
[citation]Suite à affaire prudhomme sarl en liquidation judiciaire[/citation]
Mais comme vous avez été très précis et n'avez pas parlé de liquidation judiciaire, ça ne doit pas être vous qui l'avez écrit...
Votre question sur le cumul de responsabilités dans différentes sociétés ne concernant pas le Droit du Travail, je m'abstiens d'y répondre...

Par **huberteric**, le **21/09/2014 à 21:03**

cela correspond a quel forum merci salutationl

Par **P.M.**, le **21/09/2014** à **21:11**

Droit des entreprises...